

Carnet de notes



L'UNSA Police reçu par
Monsieur Jean-Marie Salanova

UNSA/FASMI, FÉDÉRATION AUTONOME DES
SYNDICATS DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



DDSP 13

MERCREDI 11 JUILLET 2018

Le 11/07/2018, une délégation de l'UNSA Police composée d'Eric MOULIN secrétaire départemental UNSA Police 13 et de Thierry CARMIGNANI son adjoint, a été reçue par Monsieur Jean-Marie Salanova, directeur départemental de la sécurité publique des Bouches du Rhône.

Les points suivants ont été évoqués :

 **Point sur la mise en place de la police de sécurité au quotidien (P.S.Q):**

Le DDSP nous indique que la PSQ est mise en place depuis le 1er Mai 2018. Cette nouvelle méthode de travail a été généralisée à l'ensemble du département (37 secteurs) et elle implique tous les personnels et services. Cette nouvelle culture de partenariat doit renforcer le lien « population-police », prioritairement dans les Quartiers de Reconquête Républicaine (Q.R.R).

Cela se fera à compter du 01/09/2018 pour le secteur nord (3, 14 et 15^{ème} arrondissements) et courant janvier 2019 pour le secteur de la gare Saint Charles.

Un renfort de 60 fonctionnaires doit venir compléter ce dispositif.

 **Point sur le stationnement :**

La zone de stationnement mise à disposition sur le secteur sud dans le cadre d'une convention avec la MGEN ne pourra aboutir pour des raisons contractuelles et techniques. A notre demande, une solution de remboursement des frais occasionnés aux agents (14 Euros 40) est à l'étude.

A l'initiative conjuguée de nos collègues, des organisations syndicales et des Directions d'Emploi SP et PJ, une offre tarifaire préférentielle de stationnement souterrain devrait être disponible à partir de la mi-juillet aux abords de l'Evêché et de Noailles dans un premier temps. Cette offre pourrait être rapidement élargie à d'autres sites et disponible sur le site intranet des Directions d'Emploi.

Enfin la zone de stationnement des deux roues à proximité de l'Evêché a connu 2 dégradations sur 2 véhicules dans la même semaine. La vidéo surveillance de cette espace de la voie publique relève de la compétence exclusive de la municipalité.

Nous poursuivrons nos actions afin de porter des propositions sur le stationnement non solutionné à ce jour. Le DDSP nous assure de son soutien.



UIPS à trois pour la sécurité de nos collègues en intervention :

Le DDSP nous explique les raisons multifactorielles à la situation actuelle, changement de cycle, baisse des effectifs, multiplicité des interventions, nécessités du maillage équitable des arrondissements de la circonscription par projection.

Les textes disposent que les équipages se composent de 3 fonctionnaires sans pour autant les généraliser afin de pallier les nécessités de service.

Le DDSP nous indique recommander auprès des Chefs de Division la mise en place à minima d'une à deux « Police Secours » équipées à trois par division. Comme le prévoit les textes, deux fonctionnaires titulaires doivent au minimum la composer.

Tenue des personnels servant dans le service de Quart dit GAJ cyclique :

Le DDSP nous indique que la règle dans ce domaine est le port de la tenue d'uniforme pour l'ensemble des personnels.

Il nous précise avoir donné l'autorisation aux Chefs de Division de déroger à la règle de manière très exceptionnelle en raison des conditions climatiques (fortes chaleurs).

Travaux d'amélioration ou d'entretien des lieux et espaces de travail :

Le DDSP nous indique qu'une enveloppe a été allouée pour le département d'un million 900 000 Euros. A notre demande, il communiquera dès que possible le détail des opérations en cours.

Mouvement des personnels CEA en septembre 2018 :

Le DDSP nous indique qu'un fonctionnaire sur deux ne sera pas remplacé à son départ le 01/09/2018. Le déficit de fonctionnaires sera porté alors dans le département à environ 260 personnes. Les renforts des services et unités se feront principalement vers les UIPS et les personnels CIC. A notre demande, il nous indique que le SOPS, la SD et les BAC ne seront pas oubliées mais que les renforts se feront dans la limite des moyens qu'il pourra y consacrer.



UNSA Police, autonome & apolitique

En ce qui concerne l'éventualité de renforcer les PAP exempt de personnel et en insécurité ponctuelle du fait de la multiplicité des missions auxquelles ils doivent faire face, l'UNSA Police 13 propose le passage en vacation de 12H08 au lieu de 11H08. Le DDSP nous rappelle l'opposition pérenne de la DCSP sur le sujet. Il nous indique que la solution tendant à renforcer le PAP par des fonctionnaires issus d'une patrouille UIPS déséquipée est préconisée afin de garantir la sécurité des personnels.

L'UNSA Police 13 précise que les sorties d'école Cadets, ADS et EGPX ne suffiront pas à combler le déficit national. La réforme des retraites et autres décisions d'ampleur nationale pourraient malheureusement accroître cette situation en déclenchant des départs massifs.

Information des personnels :

Nous avons informé le DDSP des soucis d'accessibilité de l'information pour les agents, concernant certains appels à candidature et autres stages. Il nous indique qu'une réflexion et reconfiguration de cette mission était à l'étude auprès de ses services afin de rationaliser et performer cette mission.

Récompenses belles affaires et actions de police :

Le DDSP nous informe avoir sollicité l'article 36 au bénéfice des personnels engagés à la Busserine et validé une lettre de félicitation pour « l'affaire de la gare Saint-Charles ».

« Nous avons également évoqué quelques dossiers individuels. Nous remercions Monsieur le DDSP des Bouches du Rhône pour la qualité de nos échanges et des informations communiquées. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé du développement des sujets abordés et l'ensemble de nos délégués se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information. »

le bureau départemental UNSA Police 13



UNSA Police, autonome & apolitique